

Aux origines administratives de la capitale politique de la Haute-Volta : Ouagadougou (1904-1960)

Pierre Claver HIEN*

Résumé

Cet article explore les origines administratives de la capitale politique du Burkina Faso actuel (ex Haute-Volta) de 1904 à 1960 à travers l'histoire de ce pays. L'auteur y montre comment et pourquoi le statut politique acquis par cette ville, depuis l'indépendance de la colonie voltaïque, a d'abord résulté d'une laborieuse construction administrative initiée par le colonisateur autour de l'ancienne résidence du souverain du royaume de Ouagadougou avant de faire l'objet, par la suite, d'un consensus entre les acteurs de la scène politique, dans le cadre de la transmission de l'Etat colonial et de la construction de l'Etat nation.

Mots-clés : Haute-Volta, Ouagadougou, construction administrative, capitale politique.

The administrative origins of the capital City of Upper Volta: Ouagadougou (1904-1960)

Abstract

This article explores the administrative origins of the capital City of Burkina Faso (ex Upper Volta) from 1904 to 1960 through the history of the country. The author shows how and why the political statute that this city has acquired since the independence of the voltaic colony, has initially resulted from a hard administrative construction by the colonizer around the old residence of the sovereign of the kingdom of Ouagadougou before becoming the object of an agreement between the actors of the political scene and within the framework of the transmission of the colonial State and the building of the Nation-State.

Keywords: Upper Volta, Ouagadougou, administrative construction, capital City

Introduction

Les chefs-lieux des colonies ont joué un rôle primordial dans la construction des Territoires coloniaux d'Afrique. Ce constat est aussi valable en ce qui concerne les processus d'édification des Etats nations dans les limites territoriales léguées par le colonisateur. En effet, à l'occasion de l'accession des colonies à la souveraineté nationale à compter de 1960 pour la plupart d'entre elles, les chefs-lieux des territoires ont purement et simplement été érigés en capitales politiques et administratives

* Chargé de recherches, CNRST (INSS), Ouagadougou.

dans tous les Etats nouvellement indépendants d'Afrique occidentale. Si certains pays tels que la Côte d'Ivoire et le Nigeria ont, par la suite, transféré leur capitale politique dans des villes secondaires, respectivement à Abudja et à Yamoussoukro, d'autres par contre semblent avoir opté de faire de ces anciens chefs-lieux des pôles d'Etats quasi exclusifs, où sont concentrés non seulement les pouvoirs politiques, administratifs, mais aussi les principales activités économiques. Cette remarque d'ordre général se révèle particulièrement pertinente au Burkina Faso actuel (ex Haute-Volta). Et pourtant, rien ne laissait présager de l'importance administrative et politique que prendrait l'ancienne résidence du *Moog-naaba* (Mogho Naba), souverain du royaume *moaaga* (mossi) du nom par rapport à d'autres villes de l'actuel Burkina Faso comme Bobo-Dioulasso, Ouahigouya ou Kaya. Ce fait historique suscite évidemment de nombreux questionnements. Pourquoi Ouagadougou et non pas une autre localité ? Par quel processus en est-on arrivé là ? Il est donc temps que les historiens apportent leur contribution à la connaissance de la ville-capitale. Ils doivent fournir des explications qui ne soient pas seulement tirées du registre géographique ou de la polémique politicienne, en situant la réflexion sur le sujet dans la durée. Le présent article, qui se fonde essentiellement sur nos recherches récentes menées dans le cadre de la rédaction d'un ouvrage collectif intitulé *Histoire de Ouagadougou des origines à nos jours*¹, tente de s'atteler à cet exercice. Nous y retraçons pour commencer le processus d'une construction administrative autour de Ouagadougou sur fond de considérations ethniques (« le Bloc mossi ») d'une part et territoriales (la colonie de Haute-Volta) d'autre part. Nous analysons par la suite les retombées néfastes des avatars administratifs de la colonie voltaïque (création, suppression et reconstitution) sur Ouagadougou à travers le déclin, la renaissance et la consécration de la ville comme capitale politique de la Haute-Volta indépendante.

La construction « du Bloc mossi » autour de Ouagadougou, chef-lieu du cercle² du Mossi (1904-19018)

L'érection de Ouagadougou en principal pôle administratif du Burkina actuel s'est faite au gré de la conjoncture politico-administrative du pouvoir colonial en Afrique occidentale française (AOF) créée par le décret du 16 juin 1896. En effet, au lendemain de la prise de la capitale du Mogho, le système administratif instauré était celui du protectorat (traité de janvier 1897). Ouagadougou n'avait que le statut de résidence française où un capitaine-résident était chargé de veiller indirectement à la sécurisation de la présence de la France au Mogho. Toutefois, l'importance de

¹ Voir HIEN, P. C. et COMPAORE, M., 2006, (sous la direction de), *Histoire de Ouagadougou des origines à nos jours*, Ouagadougou, DIST/CNRST, Imprimerie de l'Avenir, deuxième édition, 376 p., plus particulièrement notre chapitre intitulé « L'Organisation administrative et territoriale de Ouagadougou », p. 153-181.

² Pour mémoire, le cercle était la circonscription administrative la plus importante des Territoires coloniaux français en AOF. Chaque colonie, dirigée par un gouverneur local appelé lieutenant gouverneur, était composée de plusieurs cercles commandés par des commandants de cercle et subdivisés en subdivisions. Celles-ci regroupaient les cantons composés de plusieurs villages. Quelques fois, le regroupement de plusieurs cantons donnait naissance à une province.

cette localité demeurait secondaire à l'échelle ouest africaine. Car tout le pays mossi dépendait de la colonie du Soudan français. De ce fait, Ouagadougou était supplanté par Kayes, chef-lieu de la colonie en question. Suite au décret du 17 octobre 1899 portant suppression du territoire colonial du Soudan et à la restructuration de ses circonscriptions administratives, la résidence de Ouagadougou ainsi que les cercles de Bobo-Dioulasso, Gaoua et Koury (futur cercle de Dédougou) furent rattachés au 2^e territoire militaire, tandis que Dori et Ouahigouya relevaient du premier Territoire militaire. L'importance administrative de l'ancienne capitale du Mogho n'en était pas modifiée pour autant à partir du moment où le chef-lieu de 2^e Région militaire avait été fixé à Bobo-Dioulasso. Mieux, même en pays mossi, Ouahigouya capitale de l'ancien royaume du Yatenga, était aussi un chef-lieu de cercle. Cette entité a même accédé au statut de cercle civil en 1903, un an avant celui de Ouagadougou.

Cependant, depuis 1904, et ce jusqu'à la première guerre mondiale en gros, c'est bien Ouagadougou qui allait supplanter de façon irréversible toutes les autres localités du pays mossi comme principal pôle administratif en sa qualité de chef-lieu du « cercle du Mossi » instauré par un arrêté du 01 mai 1904³. La réservation de l'ethnonyme « Mossi » au seul cercle construit autour de Ouagadougou, la transformation de l'ancien royaume de Tenkodogo en simple circonscription administrative dudit cercle confirme bien ce point de vue. Quoi qu'il en soit, le statut administratif de ce cercle indistinctement appelé depuis lors « cercle du Mossi » ou « cercle de Ouagadougou » allait s'améliorer sous l'effet du décret du 18 octobre 1904 portant réorganisation du gouvernement général de l'AOF⁴.

Mais, la principale remarque de ce rappel nécessaire à la compréhension de l'histoire administrative de Ouagadougou et du Burkina Faso actuel est sans doute la création de la colonie du Haut Sénégal et Niger par ledit décret. En effet, la nouvelle entité, confiée aussi à un lieutenant gouverneur installé à Bamako comprenait la majeure partie du Soudan français et la plupart des territoires voltaïques auxquels il faut ajouter le Territoire militaire du Niger. Par ailleurs, le cercle de Ouagadougou, à l'instar de tous les autres cercles de la future Haute-Volta jadis soumis au régime militaire⁵, fut enfin rattaché à l'administration civile avec les circonscriptions de Tenkodogo et de Léo⁶. Autant dire en définitive que, même si Ouagadougou demeurait un centre d'importance secondaire du Haut-Sénégal et Niger par rapport à Bamako, chef-lieu de la colonie, il y devint le principal pôle territorial dans ce qu'il était convenu d'appeler le « Bloc mossi ». Les raisons du choix préférentiel de l'administrateur colonial furent alors multiples, mais s'articulèrent autour de la nécessité de profiter au maximum de l'organisation politico-administrative du pouvoir coutumier bâtie autour du Mogho Naba dans le processus de mise en valeur de cette contrée de l'AOF.

³ KAMBOU-FERRAND, J. M. 1993, *Peuples voltaïques et conquêtes coloniales: 1885-1914*, Burkina Faso. Paris, A.C.C.T./L'Harmattan, 478 p., p. 380

⁴ KAMBOU-FERRAND, J. M. 1993, p. 54.

⁵ C'est-à-dire les cercles de Bobo-Dioulasso avec les circonscriptions de Banfora, de Koury avec la circonscription de Boromo, de Gaoua (Lobi) avec la circonscription de Diébougou.

⁶ MADIEGA, Y. G. 1981, « Esquisse de la conquête et de la formation de la colonie de Haute-Volta ». Dakar, *Bulletin de l'I.F.A.N.*, série B. n°3-4. p. 247.

Assurément, le jeu en a valu la chandelle au regard de l'implication totale de la chefferie mossi aussi bien dans la perception par exemple de l'impôt de capitation à l'intérieur de l'ensemble mossi entre 1897 et 1925 que dans répression des peuples voisins où les charges coloniales de toutes natures provoquaient des révoltes récurrentes. En cela, l'attitude du Mogho Naba de Ouagadougou face à la première guerre mondiale (1914-1918) se passe de tout commentaire. En rappel, outre la contribution active de la chefferie au recrutement des « tirailleurs sénégalais », ce souverain avait engagé sur le sol africain une troupe de cavaliers Mossi dans les combats contre les Allemands alors présents au Togoland. On sait par ailleurs que les Gourounsi du cercle de Ouagadougou (région de Koudougou) avaient profité de l'affaiblissement de l'autorité administrative pendant la guerre pour déclencher une vaste insurrection armée contre l'occupant en 1915-1916. La reddition de ce mouvement insurrectionnel fut aussi essentiellement l'œuvre de recrues mossi de Ouagadougou placées sous les ordres de Laglé naaba Pawitraogo. Ce chef, remarqué pour sa bravoure et son courage fut initialement envoyé par le Mogho Naba Koom, sous demande de l'administration coloniale en 1907, comme chef de la province de Koudougou⁷. La spécificité géopolitique de cette région résidait dans le fait que des Gourounsi organisés en villages totalement indépendants des Mossi, malgré les assauts répétés de ces derniers depuis le 15^e siècle, vivaient à côté de chefferies mossi qui s'étaient elles aussi soustraites de l'autorité du Mogho Naba à la fin du 19^e siècle. Sa mission consistait entre autres à éradiquer les tendances naguère centrifuges des chefferies mossi de la région et, surtout, à œuvrer à la pacification des Gourounsi de Koudougou rebelles à l'autorité coloniale. En somme, la loyauté des chefs auxiliaires mossi de Ouagadougou et l'efficacité du tandem entre autorité coutumière et administrateurs européens dans l'implantation du système colonial avait fini par convaincre davantage ces derniers sur la pertinence de l'œuvre de construction administrative du « bloc mossi » autour de Ouagadougou. Il fallait donc en renforcer la cohésion pour en faire un outil plus performant d'administration.

Par voie de conséquence, les hautes autorités de l'AOF n'hésitèrent pas à dissoudre le cercle mossi de Ouahigouya dans celui dit du « Mossi » (chef-lieu-Ouagadougou) en 1917-1918. Pour l'inspecteur des colonies, Demaret⁸, cette décision administrative qui consacrait le triomphe de la centralité au détriment de la bipolarité séculaire du Mogho, avait instauré une sorte de colonie (le bloc mossi) dans une colonie (le Haut-Sénégal et Niger). Dès lors, une restructuration de l'organisation territoriale de l'AOF était envisageable. Si la création de la Haute-Volta, n'est guère surprenante à la lumière de ce qui précède, le choix du chef-lieu de cette nouvelle colonie n'est pas allé de soi.

⁷ Voir notre article de vulgarisation, HIEN, P. C., 2006, « Chefferie coutumière, impôt de capitation et de décapitation des imposables », *Espace Scientifique* n° 007, février-avril, p. 10-13.

⁸ HIEN, P. C. et COMPAORE, M., 2006, p. 170-171.

La construction de la Haute-Volta autour de Ouagadougou, chef-lieu de la colonie (1919-1932)

Face aux retombées néfastes de la première guerre mondiale et aux révoltes, les hautes autorités coloniales françaises en vinrent effectivement à envisager la restructuration de l'organisation administrative et territoriale de l'AOF afin de rendre son fonctionnement à la fois plus efficace et moins coûteux. Ainsi naquit l'idée de scinder l'immense colonie du Haut-Sénégal et Niger en deux colonies autonomes. C'est de la division de cet ensemble que naquit la colonie voltaïque (chef-lieu Ouagadougou), non sans difficultés : pourquoi et comment ?

En effet, dans le rapport relatif au dédoublement du Haut-Sénégal et Niger en date du 23 février 1918⁹, son auteur, Maurice Delafosse avait suggéré que la nouvelle colonie à créer regroupât en tout 8 cercles situés dans la portion orientale de l'ancienne colonie qui continuerait (à l'ouest) d'être dirigée depuis Bamako. Ce sont : les cercles de Gaoua, Bobo-Dioulasso, Dédougou, Ouagadougou (grossi de l'ancien cercle de Ouahigouya), Fada N'Gourma, Say, Bandiagara, Hombori, Tombouctou, Gao, Bamba et Dori. Mais, où devait résider le lieutenant gouverneur de cette entité dont la population était estimée à 3. 622. 224 personnes¹⁰.

Mais, contrairement à ce que l'on pourrait s'imaginer, Delafosse, alors chef du service administratif à Dakar, proposa que la capitale fût Ouahigouya et non pas Ouagadougou. La raison de ce choix se trouverait dans la prise en compte de la spécificité des populations dites non Mossi dont l'hétérogénéité constitua effectivement l'un des arguments évoqués pour justifier la nécessité de créer la colonie dite de l'est. D'après lui, leurs révoltes de 1915 à 1916 qui perturbèrent la « paix coloniale » dans l'ouest et au sahel du Burkina Faso actuel n'étaient rien d'autre que la conséquence logique d'un déficit d'administration¹¹. C'est précisément ces préoccupations d'ordre à la fois administratif et sécuritaire qui avaient poussé Delafosse à proposer Ouahigouya situé « à proximité des régions délicates du sud et du nord »¹² comme chef-lieu de la colonie de l'est. Et si sa préférence pour la capitale du Yatenga pré-colonial ne l'emportait pas ? Même dans ce cas, il n'avait pas préféré Ouagadougou. Car à défaut de Ouahigouya, mais à défaut seulement, Delafosse suggérait que le chef-lieu de la colonie de l'est (la future Haute-Volta) fût alors implanté à Bandiagara.

Comme il fallait s'y attendre, les lieutenants gouverneurs plus ou moins concernés par le remaniement des limites territoriales proposé se prononcèrent sur cette délicate question du choix du chef-lieu de l'éventuel territoire que l'on voulait ôter du commandement de Bamako. A ce sujet, la réponse du lieutenant gouverneur sortant

⁹ Rapport DELAFOSSE sur le dédoublement de la colonie du Haut-Sénégal et Niger. Dakar, 23 février 1918, ANS 10 G 8/107., p. 2.

¹⁰ Pour les détails à ce sujet, voir ZIDOUEMBA, H. D. 1971. *La Haute-Volta de 1919 à 1947: problèmes frontaliers et organisation territoriale*, Dakar, mémoire de maîtrise, 423 p., p. 260 et suivantes

¹¹ Rapport DELAFOSSE sur le dédoublement de la colonie du Haut-Sénégal et Niger. Dakar, 23 février 1918, ANS 10 G 8/107., p. 2.

¹² Rapport DELAFOSSE sur le dédoublement de la colonie du Haut-Sénégal et Niger. Dakar, 23 février 1918, ANS 10 G 8/107., p. 4.

du Haut Sénégal et Niger, Périquet, fut sans équivoque. Pour lui, il ne faut surtout pas « songer à Ouahigouya comme chef-lieu. C'est un coin secondaire du Mossi ; presque en bordure de la zone des sables »¹³. Certes, celui-ci n'affichait pas clairement ici son hostilité au projet de scinder en deux le Haut-Sénégal et Niger, comme l'avait fait le gouverneur entrant de ladite colonie, Brunet, qui estimait simplement que la nouvelle colonie ne serait pas économiquement viable.

Au contraire, précisait-il, le chef-lieu est « nécessairement Ouagadougou » à condition que le chemin de fer d'Abidjan atteigne cette localité en vue d'y faciliter l'édification des infrastructures de la nouvelle colonie. Selon toute vraisemblance, le lieutenant gouverneur sortant avait ainsi pris cause non seulement pour la création de la colonie de l'est, mais en plus, il était allé jusqu'à suggérer l'érection de la capitale du Mogho précolonial en chef-lieu de cette entité. Mais à y regarder de près, sa dernière suggestion est ce que l'on pourrait appeler une « non proposition » en ce qu'elle est liée aux péripéties de la construction de la voie ferrée qui, comme on le sait, n'atteindra Ouagadougou que plusieurs décennies plus tard.

La position prise en novembre 1918 par le lieutenant gouverneur de la Côte d'Ivoire, Antonetti, fut aux antipodes de celles de ses homologues du Haut-Sénégal et Niger¹⁴. Outre son approbation totale du projet de restructuration des territoires, celui-ci était même favorable à l'idée de la colonie de l'est centrée sur Ouagadougou, à condition que celle-ci fût une « colonie du Mossi »¹⁵. Ouagadougou serait dans le meilleur des cas le chef-lieu d'une colonie n'incluant pas la région de Bobo-Dioulasso dont le gouverneur de la Côte d'Ivoire verrait bien le rattachement à sa propre colonie. A son avis, ce n'est que dans ces conditions que la nouvelle colonie serait viable, puisqu'elle « pourra vivre de ses ressources propres parce qu'elle est riche en hommes, en bétail, en céréales, en karité et ses ressources pourraient s'évacuer par Grand Bassam »¹⁶.

En définitive, le décret du premier mars 1919, créant la colonie autonome de Haute-Volta concerna sept circonscriptions administratives à savoir les « cercles de Gaoua, Bobo-Dioulasso, Dédougou, Ouagadougou, Dori, Say et Fada N'Gourma »¹⁷. (carte ci-après)

¹³ Rapport sur le dédoublement du Haut-Sénégal et Niger. Réponse de M. PERIQUET, 11 mars 1918. ANS 10 G 8/107. p. 4.

¹⁴ Extrait de la lettre n°847 du lieutenant gouverneur de la Côte-d'Ivoire à M. le gouverneur général de l'A.O.F. Objet : division du Haut-Sénégal et Niger. Bingerville le 7 novembre 1918. ZIDOUEMBA, H. D.1971, p. 266.

¹⁵ ZIDOUEMBA, H. D.1971, p. 266.

¹⁶ ZIDOUEMBA, H. D.1971, p. 266.

¹⁷ D'après l'article premier du décret de 1919 instituant la colonie de Haute-Volta.

Le cercle de Ouagadougou dans la colonie de Haute-Volta (1918-1920)

Le plus important à souligner ici est sans doute le choix final de Ouagadougou, capitale du Mogho précolonial, comme le chef-lieu de la Haute-Volta. Les raisons en sont multiples mais quelques unes sont prépondérantes. En somme, le gouverneur général Angoulvant et ses supérieurs hiérarchiques avaient tranché dans le sens de l'intérêt supérieur de la colonisation au détriment des égoïsmes locaux des lieutenant-gouverneurs.

Le choix prenait en compte les critères de tous ordres qui soient le plus favorable à l'administration du territoire. Comme on peut le lire dans les Renseignements coloniaux de l'époque, « Il est, chose importante à noter, en Afrique occidentale française, le seul chef-lieu de colonie vraiment central, dont aucun chef-lieu de cercle, malgré l'étendue de la colonie, n'est éloigné à plus de deux journées d'automobile »¹⁸. Cette situation est renforcée par les visées économiques et commerciales du colonisateur : « Ouagadougou est appelée par sa situation à devenir le grand marché de la Haute-Volta. Marché déjà important avant notre occupation, il devient de plus en plus le centre du commerce indigène où se rencontrent tous les marchands venus du Sud avec leurs charges de pacotilles européennes et de kolas, avec ceux venus du Nord avec leur sel et leur bétail. Un réseau de routes praticables actuellement pour les automobiles pendant les deux tiers de l'année met le nouveau chef-lieu en communication avec Bamako et la Côte d'Ivoire d'une part ; avec le Togo et le Dahomey d'autre part. D'autres routes, aussi praticables, réunissent à Ouagadougou, tous les chefs lieux de cercle de la colonie ainsi que les subdivisions du Mossi. Quelques ponts à refaire, et les camions légers ou demi-lourds pourront en cinq jours aller à Bouaké, le terminus provisoire du railway de la Côte d'Ivoire, ou à Atapkamé, terminus du chemin de fer du Togo »¹⁹.

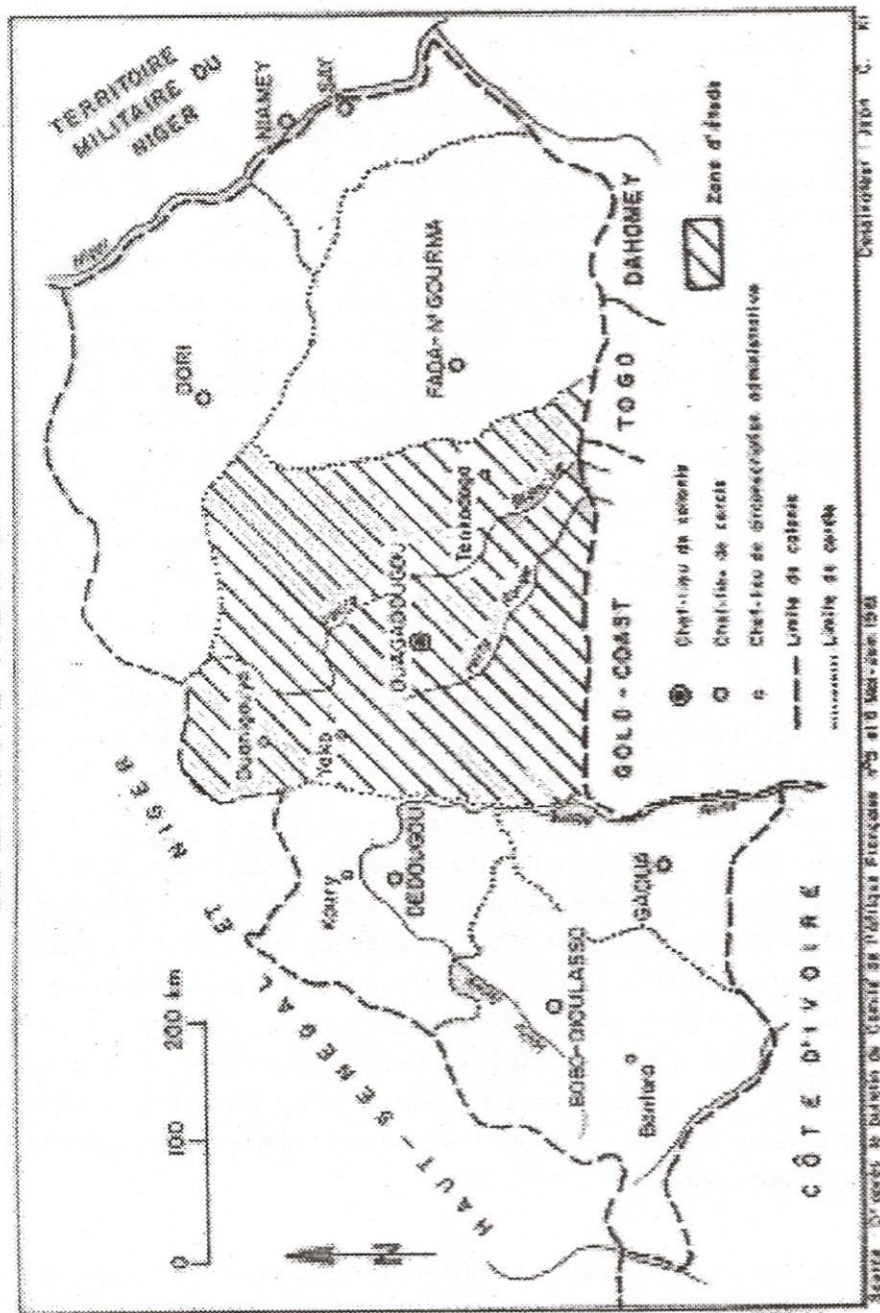
Du reste, ce choix confirme une certaine tradition du jeu politico-administratif colonial que nous avons eu l'opportunité d'analyser par ailleurs²⁰. Car depuis l'aube de la colonisation, la structuration des colonies en Afrique occidentale française laissait percevoir souvent un important groupe ethnique qui en était le centre de diffusion de l'autorité coloniale. Les Wolof, les Bambara et le groupe akan constituèrent les noyaux autour desquels les colonisateurs français fondèrent les colonies du Sénégal, du Soudan français et de la Côte d'Ivoire par exemple. Avec la création de la Haute-Volta, c'est ce que le colonisateur lui-même appelait le « bloc mossi » qui allait devenir le noyau central de l'architecture administrative selon le modèle classique centre-périphérie.

¹⁸ LE COMITE DE L'AFRIQUE FRANÇAISE ET LE COMITE DU MAROC, 1921, « Ouagadougou, chef-lieu de la Haute-Volta », *Renseignements coloniaux et documents*, supplément à l'Afrique française de janvier 1921, p. 5.

¹⁹ Ibidem

²⁰ HIEN, P. C., 2005, « Ethnicité, administration territoriale et évolution politique en Haute-Volta (1896-1947) », in MANDE, I. et STEPHANSON, B. (éds), 2005, *Les historiens africains et la mondialisation/African Historians and Globalisation*, AHA/ASHIMA, Bamako et éditions Karthala, Paris, 400 p., p. 133-148.

LE CERCLE DE OUAGADOUGOU DANS LA COLONIE
DE LA HAUTE-VOLTA EN 1919



Cartographie : M. P. C. H.

Source : Service de Statistique de l'Administration Indigène, 1919, N° 10, p. 15.

Le cercle de Ouagadougou dans la colonie de Haute-Volta (1918-1920)

Le plus important à souligner ici est sans doute le choix final de Ouagadougou, capitale du Mogho précolonial, comme le chef-lieu de la Haute-Volta. Les raisons en sont multiples mais quelques unes sont prépondérantes. En somme, le gouverneur général Angoulvant et ses supérieurs hiérarchiques avaient tranché dans le sens de l'intérêt supérieur de la colonisation au détriment des égoïsmes locaux des lieutenant-gouverneurs.

Le choix prenait en compte les critères de tous ordres qui soient le plus favorable à l'administration du territoire. Comme on peut le lire dans les Renseignements coloniaux de l'époque, « Il est, chose importante à noter, en Afrique occidentale française, le seul chef-lieu de colonie vraiment central, dont aucun chef-lieu de cercle, malgré l'étendue de la colonie, n'est éloigné à plus de deux journées d'automobile »¹⁸. Cette situation est renforcée par les visées économiques et commerciales du colonisateur : « Ouagadougou est appelée par sa situation à devenir le grand marché de la Haute-Volta. Marché déjà important avant notre occupation, il devient de plus en plus le centre du commerce indigène où se rencontrent tous les marchands venus du Sud avec leurs charges de pacotilles européennes et de kolas, avec ceux venus du Nord avec leur sel et leur bétail. Un réseau de routes praticables actuellement pour les automobiles pendant les deux tiers de l'année met le nouveau chef-lieu en communication avec Bamako et la Côte d'Ivoire d'une part ; avec le Togo et le Dahomey d'autre part. D'autres routes, aussi praticables, réunissent à Ouagadougou, tous les chefs lieux de cercle de la colonie ainsi que les subdivisions du Mossi. Quelques ponts à refaire, et les camions légers ou demi-lourds pourront en cinq jours aller à Bouaké, le terminus provisoire du railway de la Côte d'Ivoire, ou à Atapkamé, terminus du chemin de fer du Togo »¹⁹.

Du reste, ce choix confirme une certaine tradition du jeu politico-administratif colonial que nous avons eu l'opportunité d'analyser par ailleurs²⁰. Car depuis l'aube de la colonisation, la structuration des colonies en Afrique occidentale française laissait percevoir souvent un important groupe ethnique qui en était le centre de diffusion de l'autorité coloniale. Les Wolof, les Bambara et le groupe akan constituèrent les noyaux autour desquels les colonisateurs français fondèrent les colonies du Sénégal, du Soudan français et de la Côte d'Ivoire par exemple. Avec la création de la Haute-Volta, c'est ce que le colonisateur lui-même appelait le « bloc mossi » qui allait devenir le noyau central de l'architecture administrative selon le modèle classique centre-périphérie.

¹⁸ LE COMITE DE L'AFRIQUE FRANÇAISE ET LE COMITE DU MAROC, 1921, « Ouagadougou, chef-lieu de la Haute-Volta », *Renseignements coloniaux et documents*, supplément à l'Afrique française de janvier 1921, p. 5.

¹⁹ Ibidem

²⁰ HIEN, P. C., 2005, « Ethnicité, administration territoriale et évolution politique en Haute-Volta (1896-1947) », in MANDE, I. et STEPHANSON, B. (éds), 2005, *Les historiens africains et la mondialisation/African Historians and Globalisation*, AHA/ASHIMA, Bamako et éditions Karthala, Paris, 400 p., p. 133-148.

Dans la perspective d'une telle stratégie, qui consiste à consolider la cohésion du centre de diffusion de l'autorité, Ouagadougou avait d'importants atouts. L'importance du noyau ethno-démographique mossi, la position centrale de la ville dans la nouvelle colonie, l'ossature politico-administrative d'une capitale précoloniale, la contribution de la chefferie coutumière à l'implantation de l'administration coloniale entre 1897 et 1918 furent autant de facteurs objectifs qui conduisirent à la transformation de la capitale du Mogho précolonial en chef-lieu de la colonie de la Haute-Volta. Comparativement à la période antérieure à 1919, la ville n'était plus un pôle administratif parmi d'autres, mais le pôle d'Etat Territorial de type colonial, fut-il émergent ; le noyau dur à partir duquel l'on procédera davantage au durcissement des structures administratives et au renforcement de leur homogénéisation sur toute l'étendue du Territoire²¹.

Tenant compte de ce qui précède, il est aisé d'analyser le rôle de premier lieutenant gouverneur, Hesling, à Ouagadougou. Toute son action peut se résumer en trois objectifs majeurs : construire les infrastructures qui puissent abriter les services administratifs ainsi que le personnel, déconcentrer l'administration par une meilleure structuration du « bloc Mossi », œuvrer à faire profiter Ouagadougou du processus de décentralisation (communalisation) à l'instar des autres chefs lieux de colonie en AOF.

Arrivé à Ouagadougou, le 9 novembre 1919, Hesling entreprit alors d'édifier à côté des habitations « traditionnelles » et du « village chrétien » « la nouvelle ville » autour du quartier résidentiel, Koulouba²². Selon le plan élaboré par lui et ses techniciens, en effet, le noyau de la ville de Ouagadougou « mesure 3 kilomètres d'est en ouest, dont la moitié environ, « la nouvelle ville » est sur un plateau de faible élévation, Koulouba, ainsi baptisé en souvenir du quartier résidentiel de Bamako²³ où Hesling avait séjourné provisoirement faute de « logement » à Ouagadougou. Un kilomètre séparait le groupe des nouveaux immeubles de l'ancien Ouagadougou. Pour mener à bien ce projet, « Le programme pour la saison sèche 1919-1920 comportait la construction d'un premier lot de onze grands bâtiments avec dépendances. Au 30 avril, date fixée pour son achèvement, il était complètement réalisé. Il avait nécessité la fabrication de 3 500 000 briques, représentant 25 5000 mètres cubes de maçonnerie, l'emploi de près de 1 500 poutres de 6 mètres et de plus de 35 000 perches de 3m 50. (...) Pendant près de six mois, 100 maçons et 2000 manœuvres salariés avaient été employés sur les chantiers »²⁴. Ces bâtiments administratifs essentiellement à des fins de logements, seront complétés par un nouveau lot de 15 bâtiments destinés à l'implantation d'écoles et des infrastructures commerciales

²¹ HIEN, P. C., 1996, *Le jeu des frontières en Afrique occidentale: cent ans de situations conflictuelles au Burkina Faso actuel (1886-1986)*, thèse de doctorat, université de Paris I, 496 p., p. 218 et 265.

²² Pour plus d'information sur Koulouba de Ouagadougou, voir GOMGNIMBOU, Moustapha, COMPAORE, Maxime et HIEN, Pierre Claver, 1999, (sous la direction de), *Monographie de Koulouba : recherche sur l'origine et l'évolution de la chefferie, Ouagadougou, CNRST/INSS/Imprimerie de l'Avenir*, 78 p., et plus particulièrement notre chapitre dans cet ouvrage intitulé « Koulouba, un quartier du Moogo fondé au XX^e siècle », p. 9-32.

²³ SKINNER, E. P., 1974, *African Urban Life : The Transformation of Ouagadougou*, Princeton University Press, p. 29.

²⁴ Voir Renseignements coloniaux et documents, supplément à l'Afrique française de janvier 1921, p. 3.

tels des comptoirs commerciaux, tandis que la « création d'un jardin public avec terrain de sport à ses abords donneront à Ouagadougou une physionomie que l'on rechercherait vainement dans d'autres chefs-lieux »²⁵.

Par la suite, le cercle dit du Mossi allait connaître de profonds remaniements avec l'installation à Ouagadougou d'un lieutenant gouverneur à côté du Mogho Naba. Concrètement, la logique de la restructuration spatiale entamée reposait sur une décentralisation administrative à commencer par la subdivision du « bloc mossi » en plusieurs cercles²⁶. Ainsi, suite à de longues explications adressées au gouverneur de l'A.O.F, Ouahigouya jadis rattaché à Ouagadougou redevint un cercle autonome par arrêté du gouverneur général signé le 20 octobre 1920. Ce fut ensuite le tour de Tenkodogo devenu aussi un cercle par l'arrêté du 7 juin 1921²⁷. Auparavant il a fallu convaincre le gouverneur général au sujet de l'indépendance de l'ancien royaume du nom vis-à-vis de celui de Ouagadougou²⁸. Enfin, l'arrêté du 31 décembre 1922 allait ôter les subdivisions de Kaya et Koudougou du cercle de Ouagadougou pour en faire des cercles à part entière. Ces dernières retouches concernaient en gros l'ancien royaume du Boussouma et les confins du pays mossi-gourounsi qui s'étaient soustraits de l'autorité du Mogho Naba (chef suprême des Mossi de Ouagadougou) à la veille des conquêtes coloniales. D'après les archives disponibles sur la question, elles avaient été l'objet d'une concertation entre le gouverneur de la colonie voltaïque et le Mogho Naba²⁹.

Ce même texte changeait la dénomination du cercle du Mossi en cercle de Ouagadougou³⁰. A l'évidence, la chefferie mossi demeurera de toute évidence une institution des plus influentes mais, d'une certaine manière, son implication dans la prise en charge des problèmes administratifs et territoriaux fut de plus en plus pondérée à partir de 1925-1926. La raison en est le fait que Ouagadougou, à l'instar des principaux centres urbains de l'AOF, s'était dotée d'une organisation communale à même de gérer les problèmes administratifs et économiques de la ville. La commission municipale dont les membres étaient nommés par le gouverneur de la colonie était alors dirigée par un administrateur-maire commandant le cercle, « assisté de quatre notables français, membres titulaires, deux notables citoyens français et deux notables sujets français, membres suppléants »³¹. Mais, comme on le sait, cette évolution amorcée par Ouagadougou allait être perturbée par l'histoire politique mouvementée de la colonie voltaïque à compter de 1932.

²⁵ Ibidem

²⁶ N°658 du lieutenant gouverneur à gouverneur général de l'A.O.F. a.s. transformation en cercles des subdivisions du Mossi. Ouagadougou, 3 juillet 1920, *ANS 10 G 8/107*. p. 3.

²⁷ ZIDOUEMBA, H. D. 1971, p. 303-305.

²⁸ N°486 du lieutenant gouverneur de la Haute-Volta à M. le gouverneur général de l'A.O.F. Analyse : Transformation des subdivisions du cercle du Mossi en cercles: subdivisions de Tenkodogo. Ouagadougou le 31 mars 1921, *ANS 10 G 8/107*. p. 5.

²⁹ N°1236 A. G. du lieutenant gouverneur de la Haute-Volta au gouverneur général de l'A.O.F. Objet : transformation en cercles des subdivisions du Mossi. Koudougou et Kaya. Ouagadougou le 13 septembre 1922, *ANS 10 G 8/107*. p. 10.

³⁰ ZIDOUEMBA, H. D. 1971, p. 303-305.

³¹ SISSAO, Claude, 1995, p. 119-120.

Ouagadougou et les avatars de la Haute-Volta : le déclin avant le sacre (1933-1960)

La Haute-Volta (actuel Burkina Faso) est souvent assimilée à la « Pologne de l'Afrique » en raison des avatars de la colonie voltaïque. Créée en 1919, elle ne vécut que 13 années, puisqu'elle fut supprimée et effacée de la carte de l'AOF en 1932, puis renaquit 15 années plus tard en 1947 avant d'accéder à l'indépendance en 1960. Ce sort mouvementé s'est reflété sur l'histoire de Ouagadougou.

La suppression de la colonie de Haute-Volta en 1932, faut-il rappeler, répondait au souci d'économie des dépenses de fonctionnement du budget de l'AOF au lendemain de la grande crise économique de 1929. La décision de la dislocation ainsi que ses conséquences sur le devenir de la commune de Ouagadougou doivent être attribuées à la mission d'étude menée en Haute-Volta par l'inspecteur des colonies Bernard Sol³². Celui-ci s'était attelé à montrer en quoi la création de la colonie avait été une grossière bévue administrative. Erreur aussi aurait été la fixation du chef-lieu de la colonie à Ouagadougou plutôt qu'à Bobo-Dioulasso, ainsi que l'élévation de Ouagadougou au statut de commune mixte. Par conséquent, la mission Sol préconisa la suppression même de la commune de Ouagadougou en même temps que celle de la colonie, afin d'alléger les charges fiscales qui pesaient sur le commerce local ainsi que les efforts supplémentaires déployés par l'administration au lendemain de la crise économique de 1929-1930. Cette commune écrivait-il précisément, était « Appelée à disparaître, faute de raison d'exister »³³.

Toutefois, l'on préféra différer la date de suppression de la commune de Ouagadougou, car « D'après le rapport de l'administrateur Adams en poste à Ouagadougou, les chefs et la population tenaient beaucoup à cette institution qui permettait à la capitale déchu de faire encore figure de ville importante, ce qui flattait leurs aspirations traditionnelles »³⁴. Mais, au bout de trois années, des indices, dont la réduction des activités économiques, corroborèrent les avis pessimistes. La suppression de la commune que la mission d'inspection Lassale-Sere avait recommandée de nouveau en 1934, revint à l'ordre du jour. Et, le gouverneur de la Côte-d'Ivoire prit un arrêté en 1935, suppression de la commune mixte de Ouagadougou à partir du 1^{er} janvier 1936³⁵.

Cette situation porta un grand préjudice au développement de la ville à tout point de vue, même après la création de la Haute-Côte d'Ivoire par le décret du 13 juillet 1937 composée des cercles voltaïques attribués à la Côte d'Ivoire et l'installation, à Ouagadougou, d'un administrateur supérieur représentant le gouverneur de la Côte d'Ivoire résident à Abidjan, chef-lieu de la Basse Côte d'Ivoire. Au plan administratif, remarque Oumarou Dao, « Ouagadougou perdait encore du terrain et

³² Rapport de M. B. SOL, inspecteur des colonies sur l'opportunité de la dislocation de la Haute-Volta. Ouagadougou, 30 avril 1932, ANS 10G 19. 31 pages.

³³ SISSAO, Claude, 1995, « les enjeux du pouvoir communal pendant la colonisation : le cas de Ouagadougou (1927-1960) », in MASSA, Gabriel et MADIEGA, Y. Georges (sous la direction de), La Haute-Volta coloniale, témoignages, recherches, regards, Paris, Karthala, p. 120.

³⁴ SISSAO, Claude, 1995, p. 121.

³⁵ SISSAO, Claude, 1995, p. 121.

devait recevoir ses ordres de la Côte d'Ivoire »³⁶. Comme il fallait s'y attendre la suppression de la Haute-Volta se traduit aussi par une sérieuse régression au plan économique. Les grands services techniques, les infrastructures commerciales, le tissu industriel, embryonnaires il est vrai, furent démantelés ou transférés soit en Côte d'Ivoire, soit surtout à Bobo-Dioulasso. En réalité, l'on conviendra avec Marcel Poussi que durant cette période, « L'influence grandissante de Bobo en avait fait de facto la capitale de la Haute-Volta »³⁷. Cette observation est valable, même après la reconstitution de la colonie voltaïque en 1947 et le cheminement de celle-ci vers l'indépendance, nonobstant une amorce de renaissance sur fond de rivalité avec Bobo-Dioulasso par élites politiques interposées.

Certes, Ouagadougou avait retrouvé son statut administratif de chef-lieu de colonie d'avant la suppression de la Haute-Volta. En revanche, la ville n'avait recouvré son statut de commune mixte qu'en 1950, c'est-à-dire trois ans après la reconstitution du territoire. Comme l'a opportunément rappelé Sissao³⁸, il a fallu, que les élites locales, au premier rang desquels le docteur Joseph Conombo, interviennent auprès du ministère de la France d'outre-mer, « Etayant le fait que l'administration fédérale montrait des réticences à populariser le phénomène communal », au moment même où les citadins montraient leur grand attachement à la vie communale »³⁹. Deux ans plus tard, en 1952, le nouveau gouverneur de la colonie, Rolan Pré, sur la demande du président du Conseil général, Joseph Ouédraogo, transféra la direction de tous les services administratifs de Bobo-Dioulasso à Ouagadougou, entraînant ainsi le départ de nombreux fonctionnaires. L'économie de la ville pâtit de cette hémorragie »⁴⁰.

Malgré tout, le décret du 27 février 1954 transformait à la fois Ouagadougou et Bobo-Dioulasso en commune mixte de 3^e degré, c'est-à-dire à commission municipale élue. Les deux villes accédèrent aussi en même temps au statut de commune de plein exercice, en application de la loi de novembre 1955⁴¹. Dès lors, remarque Poussi, les responsables politiques allaient s'attacher à donner à leur capitale une physionomie de vraie ville : destruction de « bancoville », remplacement d'une partie des bâtiments administratifs par des constructions en « dur ». C'est alors que se reposa le problème de la capitale »⁴².

³⁶ DAO, Oumarou, 1972, *Ouagadougou : étude urbaine*, thèse de doctorat du 3^e cycle, Montpellier III, t.1, p. 33.

³⁷ POUSSI, Marcel, 1975, « Ouagadougou, capitale de la Haute-Volta (esquisse historique et sociologique) », *Notes et Documents voltaïques*, 8 (4) juillet-septembre, p. 35.

³⁸ SISSAO, Claude, 1995, p. 123.

³⁹ SISSAO, Claude, 1995, p. 124-125.

⁴⁰ PALM, Domba Jean-Marc, 2000, *Le fédéralisme et l'émergence des partis politiques en AOF : le cas de la Haute-Volta (1947-1960)*, thèse de doctorat, Université du Bénin, Lomé, 408 p., p. 198.

⁴¹ Désormais, et pour la première fois, les conseillers municipaux seront élus par les citoyens au suffrage universel. De même, le maire lui-même sera élu par les conseillers et non plus nommé par l'administration. En Haute-Volta, les élections qui ont lieu dans ce sens furent caractérisées par trois faits majeurs. Au plan politico-administratif, 64 conseillers municipaux dont 9 Européens furent élus dans les deux communes de plein exercice. Le candidat Joseph Ouédraogo du Rassemblement démocratique africain (RDA) devenait ainsi le premier maire élu de Ouagadougou. Il a comme premier adjoint Tailier Raymond, un expert comptable européen. Par ailleurs, ces élections marquèrent le retour en force de la chefferie traditionnelle, dont tous les candidats furent élus à Ouagadougou.

⁴² POUSSI, Marcel, 1975, p. 35.

Peu importe si les rails du chemin de fer Abidjan-Niger atteignaient Ouagadougou en 1954. Dans la réalité, le niveau de développement de Bobo-Dioulasso et l'importance géostratégique de cette ville-carrefour de l'Afrique occidentale en faisait une capitale politique potentielle. La preuve en est le fait que c'est Bobo-Dioulasso et non pas Ouagadougou qui fut retenue pour être la capitale de la Fédération du Mali⁴³ composée du Soudan français (actuel Mali), du Sénégal, du Dahomey et de la Haute-Volta. Il faut croire que c'est suite au retrait prématurée de la Haute-Volta de cette Fédération que : « Les luttes d'influence politique entre l'Est et l'Ouest s'étant soldées par la prépondérance des « Leaders » politiques de l'Est auxquels s'étaient joints des nationalistes de l'Ouest en ce qui concerne le maintien de Ouagadougou comme capitale ; celle-ci fut effectivement maintenue dans sa vocation de capitale qui sera confirmée en 1959 par le transfert en son sein des grands services jusque là implantés à Bobo-Dioulasso. Dès lors commença le déclin de cette ville »⁴⁴.

Et comme si cela ne suffisait pas, le premier président de la Haute-Volta, Maurice Yaméogo, obligea les maisons de commerce étrangères (SCOA, Monoprix, etc.) installées à Bobo-Dioulasso dans l'Ouest, à déménager à Ouagadougou qui était dépourvue à l'époque de grands magasins. Au total, note Yola Van Wettere-Verhasselt, quand Ouagadougou fut définitivement consacrée capitale politique de la Haute-Volta, « Tous les services administratifs centraux y furent fixés. Les sièges des entreprises commerciales de « Bobo » furent transférés à « Ouaga ». Il s'en suivit un recul économique; plusieurs entreprises cessèrent leurs activités, le nombre de transporteurs diminua de moitié. Ce déclin commercial eut une répercussion sur le nombre d'Européens (Français en grande majorité établis à Bobo-Dioulasso ; leur chiffre décrut d'un tiers : il passa de 1500 avant l'indépendance à 900 en 1962 »⁴⁵. Manifestement, « Ce qui par contre intéressait l'élite, c'était les édifices de prestige pour l'administration et les responsables politiques; c'était l'équipement urbain le plus complet possible, eau et électricité comprises, à l'image de Dakar, d'Accra, d'Abidjan et pourquoi pas de Paris »⁴⁶. Mais, à quel prix ?

Conclusion

Au terme de ces notes, il est possible d'affirmer que les considérations administratives ont pesé plus que tout autre facteur sur l'émergence de Ouagadougou respectivement comme chef-lieu du cercle du Mossi, puis de la Haute-Volta, dont elle devint la capitale politique depuis l'indépendance de l'ancienne colonie. La désignation de Ouagadougou pour jouer ce rôle historique sous la colonisation comporte quelque part un côté arbitraire en ce sens que le colonisateur a procédé finalement à un choix parmi plusieurs autres possibles. Toutefois, un consensus politique s'est finalement dégagé

⁴³ PALM Domba Jean-Marc, 2000, p. 249.

⁴⁴ POUSSI Marcel, 1975, p. 35.

⁴⁵ WETTERE-VERHASSELT Yola Van, 1968, « Bobo-Dioulasso : le développement d'une ville d'Afrique occidentale », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, Tome XXI, Paris, p. 93.

⁴⁶ POUSSI Marcel, 1975, p. 37.

entre les élites politiques nationales autour de cette construction administrative coloniale. Au nom d'une certaine conception de ce que devrait être une capitale, ces dernières ont, au fil du temps édifié une ville « digne » de ce nom.

Oublié ce constat de l'inspecteur Bernard Sol qui, en son temps déclarait : « Ouagadougou est purement administratif, donc artificiel... Du jour où Ouagadougou cessera d'être le siège d'un gouvernement, Ouagadougou est mort »⁴⁷. Il est bien lointain le temps où Bobo-Dioulasso, la seconde ville de ce pays, était incontestablement la vraie capitale économique. L'importance acquise dans ce domaine par cette cité-carrefour, naguère « rivale » de Ouagadougou, notamment sous la colonisation française, fait partie de l'histoire contemporaine du Burkina Faso. Tout au plus, est-elle en train de devenir la capitale culturelle burkinabè en ce qu'elle a fini par avoir le monopole de la Semaine nationale de la culture (SNC) qui s'y tient tous les deux ans ? Autrement dit, Ouagadougou est aujourd'hui incontestablement la plus grande ville du Burkina Faso au plan politique, administratif et économique. C'est pourquoi, d'un point de vue historique en tout cas, une véritable déconcentration des services centraux implantés dans la capitale au profit des autres villes du pays, à commencer par la seconde, ne serait pas insolite au moment où le processus de décentralisation en cours au Burkina en est à son stade de communalisation intégrale.

Sources d'archives et bibliographie

Éléments d'archives nationales du Sénégal (ANS)

Le Mossi par LAMBERT, 1908. ANS I G 334, p. 17.

Rapport DELAFOSSE sur le dédoublement de la colonie du Haut-Sénégal et Niger. Dakar, 23 février 1918, ANS 10 G 8/107.

Extrait de la lettre n°847 du lieutenant gouverneur de la Côte-d'Ivoire à M. le gouverneur général de l'A.O.F. Objet: division du Haut-Sénégal et Niger. Bingerville le 7 novembre 1918.

N° 419 de l'administrateur adjoint, chef de la subdivision de Tenkodogo à M. l'administrateur commandant le cercle du Mossi a.s. rapport sur la subdivision. Tenkodogo le 20 octobre 1919, signé L. G. DUPUY, ANS 10G8/107.

N° 658 du lieutenant gouverneur à gouverneur général de l'A.O.F. a.s. transformation en cercles des subdivisions du Mossi. Ouagadougou, 3 juillet 1920, ANS 10 G 8/107.

N° 486 du lieutenant gouverneur de la Haute-Volta à M. le gouverneur général de l'A.O.F. Analyse : Transformation des subdivisions du cercle du Mossi en cercles: subdivisions de Tenkodogo. Ouagadougou le 31 mars 1921, ANS 10 G 8/107.

N° 1236 A.G du lieutenant gouverneur de la Haute-Volta au gouverneur général de l'A.O.F. Objet : transformation en cercles des subdivisions du Mossi. Koudougou et Kaya. Ouagadougou le 13 septembre 1922, ANS 10 G 8/107.

Rapport de M. B. SOL, inspecteur des colonies sur l'opportunité de la dislocation de la Haute-Volta. Ouagadougou, 30 avril 1932, ANS 10G 19. 31 pages.

Note n° 2164 SE/2 du directeur des services économiques pour M. le directeur des affaires politiques et administratives, Dakar le 12 juin 1932, ANS 10G 21/107.

⁴⁷ Rapport de M. B. SOL, inspecteur des colonies sur l'opportunité de la dislocation de la Haute-Volta, Ouagadougou, 30 avril 1932, ANS 10G19. p. 7.

Bibliographie

- DAO Oumarou, 1972. *Ouagadougou : Etude urbaine*, thèse de doctorat du 3^e cycle, Montpellier III, t.1, 222 p.
- GOMGNIMBOU Moustapha, COMPAORE Maxime et HIEN Pierre Claver, 1999. *Monographie de Koulouba : recherche sur l'origine et l'évolution de la chefferie*, Ouagadougou, CNRST/INSS/Imprimerie de l'Avenir, 78 p.
- HIEN P. C. et COMPAORE, M., 2006, (sous la direction de). *Histoire de Ouagadougou des origines à nos jours*, Ouagadougou, DIST/CNRST, Imprimerie de l'Avenir, deuxième édition, 376 p.
- HIEN P. C., 1996. *Le jeu des frontières en Afrique occidentale: cent ans de situations conflictuelles au Burkina Faso actuel (1886-1986)*, thèse de doctorat, université de Paris I, 496 p.
- HIEN P. C., 2005. « Ethnicité, administration territoriale et évolution politique en Haute-Volta (1896-1947) », in MANDE, I. et STEPHANSON, B. (éds), 2005, *Les historiens africains et la mondialisation/African Historians and Globalisation*, AHA/ASHIMA, Bamako et éditions Karthala, Paris, 400 p., p. 133-148.
- HIEN P. C., 2006. « Chefferie coutumière, impôt de capitation et de décapitation des imposables », *Espace Scientifique* n° 007, février-avril, p. 10-13.
- KAMBOU-FERRAND J. M. 1993. *Peuples voltaïques et conquêtes coloniales: 1885-1914, Burkina Faso*. Paris, A.C.C.T./L'Harmattan, 478 p.
- Le comité de l'Afrique française et le comité du maroc, 1921. « Ouagadougou, chef-lieu de la Haute-Volta », *Renseignements coloniaux et documents*, supplément à l'Afrique française de janvier 1921, p. 3-6.
- MADIEGA Y. G. 1981. « Esquisse de la conquête et de la formation de la colonie de Haute-Volta ». Dakar, *Bulletin de l'I.F.A.N.*, série B. n° 3-4. p. 247.
- PALM Domba Jean-Marc, 2000. *Le fédéralisme et l'émergence des partis politiques en AOF : le cas de la Haute-Volta (1947-1960)*, thèse de doctorat, Université du Bénin, Lomé, 408 p.
- POUSSI Marcel, 1975. « Ouagadougou, capitale de la Haute-Volta (esquisse historique et sociologique) », *Notes et Documents voltaïques*, 8 (4) juillet-septembre, p. 21-38.
- SISSAO Claude, 1995. « Les enjeux du pouvoir communal pendant la colonisation : le cas de Ouagadougou (1927-1960) », in MASSA, Gabriel et MADIEGA, Y. Georges (sous la direction de), *La Haute-Volta coloniale, témoignages, recherches, regards*, Paris, Karthala, p. 117-128.
- SKINNER E. P., 1974. *African Urban Life: The Transformation of Ouagadougou*, Princeton University Press.
- WETTERE-VERHASSELT Yola Van, 1968. « Bobo-Dioulasso : le développement d'une ville d'Afrique occidentale », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, Tome XXI, Paris, 88-94.
- ZIDOUEMBA H. D. 1971. *La Haute-Volta de 1919 à 1947 : problèmes frontaliers et organisation territoriale*, Dakar, mémoire de maîtrise, 423 p.